



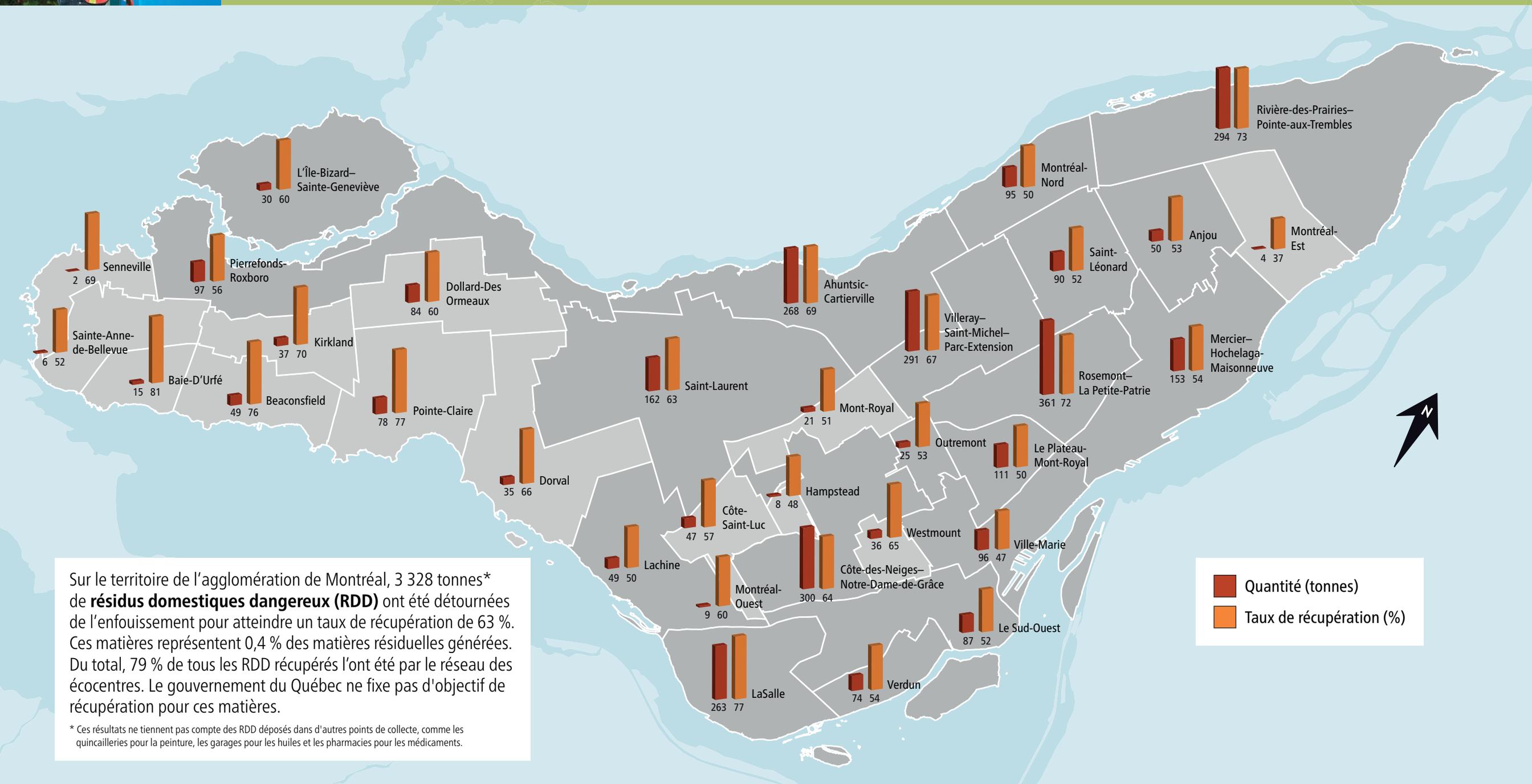
Bilan 2019 de la gestion des matières
résiduelles de l'agglomération de Montréal

Réduire pour mieux grandir



Résidus domestiques dangereux récupérés en 2019

AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL : 63 %



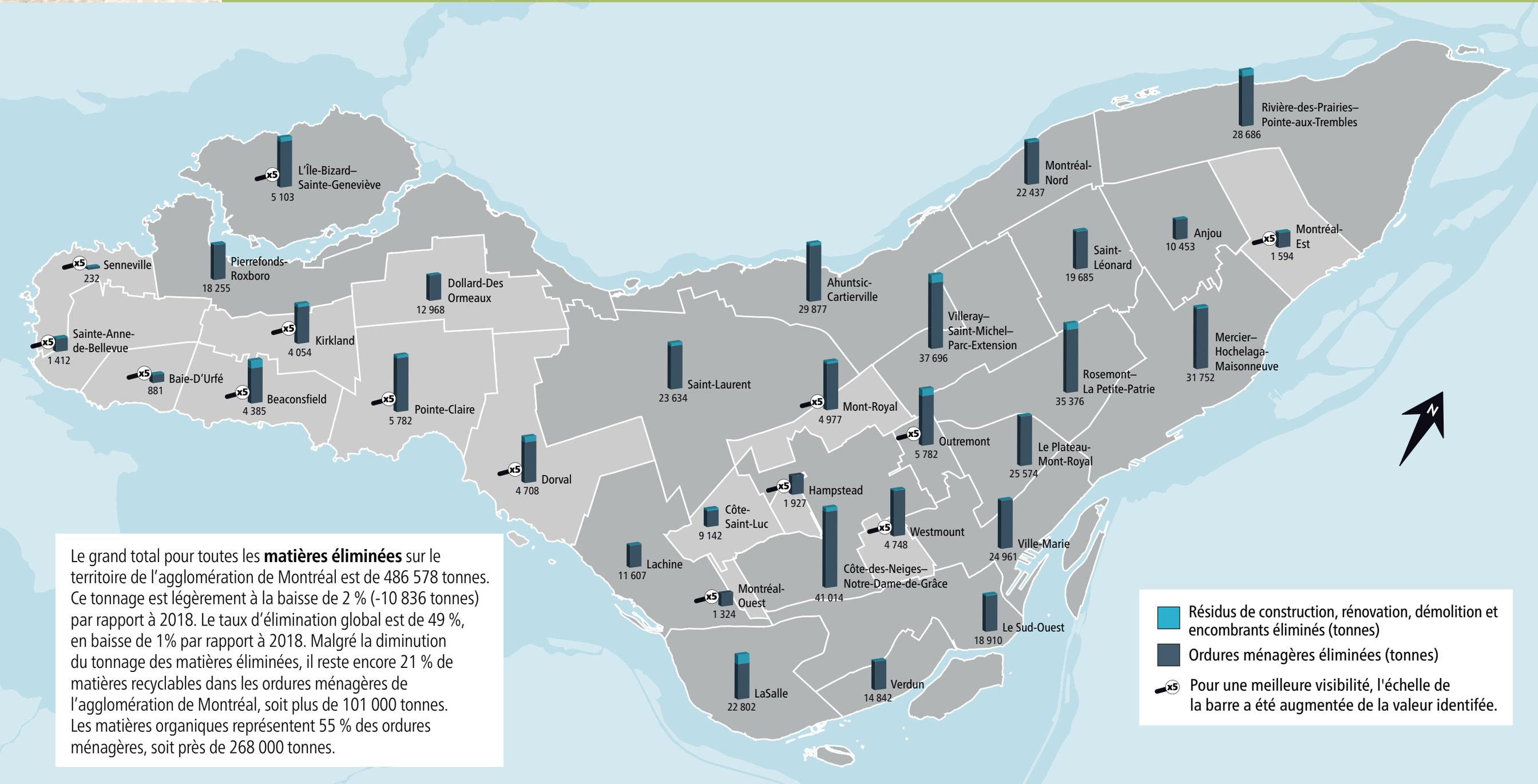
Sur le territoire de l'agglomération de Montréal, 3 328 tonnes* de **résidus domestiques dangereux (RDD)** ont été détournées de l'enfouissement pour atteindre un taux de récupération de 63 %. Ces matières représentent 0,4 % des matières résiduelles générées. Du total, 79 % de tous les RDD récupérés l'ont été par le réseau des écocentres. Le gouvernement du Québec ne fixe pas d'objectif de récupération pour ces matières.

* Ces résultats ne tiennent pas compte des RDD déposés dans d'autres points de collecte, comme les quincailleries pour la peinture, les garages pour les huiles et les pharmacies pour les médicaments.

■ Quantité (tonnes)
■ Taux de récupération (%)

Grand total éliminé en 2019

Ordures ménagères / Résidus de construction, rénovation, démolition et encombrants éliminés



Le grand total pour toutes les **matières éliminées** sur le territoire de l'agglomération de Montréal est de 486 578 tonnes. Ce tonnage est légèrement à la baisse de 2 % (-10 836 tonnes) par rapport à 2018. Le taux d'élimination global est de 49 %, en baisse de 1% par rapport à 2018. Malgré la diminution du tonnage des matières éliminées, il reste encore 21 % de matières recyclables dans les ordures ménagères de l'agglomération de Montréal, soit plus de 101 000 tonnes. Les matières organiques représentent 55 % des ordures ménagères, soit près de 268 000 tonnes.

■ Résidus de construction, rénovation, démolition et encombrants éliminés (tonnes)
■ Ordures ménagères éliminées (tonnes)
ⓧ Pour une meilleure visibilité, l'échelle de la barre a été augmentée de la valeur identifiée.

Montréal 

ville.montreal.qc.ca/environnement